

Questions posées :

E. MICHAUD : les Commissions Intercommunales des Impôts Directs se réunissaient chaque année, maintenant, elles se réuniront seulement tous les 2 ans.

S TONEGHIN : C'est dès cette année ça ? Cette séance a-t-elle déjà eu lieu ?

E. MICHAUD : cette année, elle va avoir lieu, elle doit se faire avant les élections. Après, elle se fera tous les 2 ans.

S TONEGHIN : Vous avez la date ?

E. MICHAUD : non, la date va être envoyée

F. DURAND : C'est l'inspecteur du cadastre qui doit fixer la date

E. MICHAUD : Non, c'est la commune qui doit la fixer mais j'attends le retour du centre des impôts qui doit normalement être présent car ils sont à Vienne maintenant.

Partie 3, évolution et état de la dette

E. MICHAUD : le montant de l'endettement en 2019 est de 892€/ habitant. L'augmentation s'explique aussi par les 2 emprunts qui ont été contractés en 2019.

G. FAVERJON : au niveau de l'endettement par habitant, il n'y a pas de prospection pour 2020 ?

E. MICHAUD : si, elle y est. Normalement fin 2020, elle sera de 801.38€.

G. FAVERJON : elle rebaisse déjà ?

E. MICHAUD : elle rebaisse. Je vais vous donner le total. Sur l'année 2020, on a donc une somme totale d'annuités de 166 312€, sur l'année 2021, 131 567€, sur l'année 2022, la projection qui est faite 34 702€ c'est-à-dire qu'on aura fin 2020, 4 emprunts qui arrivent à terme, 2 en 2021 qui s'arrêteront et 4 en 2022. Ce qui fait le montant que je vous ai précisé ; ce qui fera baisser en 2020, la dette par habitant.

G. FAVERJON : quel était le nombre d'habitants en 2008, on se rappelle ?

E. MICHAUD : je n'ai pas compris

G. FAVERJON : quel était le nombre d'habitants en 2008 ?

F. LOVENO : environ 2 700 habitants, approximativement

G. TORRES : environ moins de 2 700 habitants

N. PEQUAY : 3 493 habitants en 2008

E. MICHAUD : d'autre question ? La réponse a été faite par Nelly après recherches sur internet.

1.4 Conclusion :

Acquisition d'un tracteur

F. ROESCH : précise que l'acquisition du tracteur prévue concerne un tracteur sur lequel, on peut adapter un desherbeur mécanique car on n'a plus le droit de désherber avec des produits. Il y a environ 100 kms de trottoirs sur la commune. C'est un porte-outil.

E. MICHAUD : on est en train de voir avec la commune de Sérézin de la Tour et d'autres communes, pour mutualiser peut-être l'achat de desherbeurs mécaniques.

E. MICHAUD : Voilà sur ce Débat d'Orientation Budgétaire, est-ce qu'il y a des questions ?

G. TORRES : j'ai une remarque ; j'aurais aimé que ce Débat d'Orientation Budgétaire ainsi que le vote du budget se fassent à l'issue des élections et pas maintenant parce que comme tu l'as dit, on ne peut pas s'engager pour une équipe qui va être là après, on ne sait pas qui va être élu, on n'est pas dans les urnes, donc, j'aurais aimé que cela se fasse à l'issue. En période de renouvellement, on a jusqu'au 30 avril pour voter le budget donc on avait largement le temps de faire un Débat d'Orientation Budgétaire et ensuite, de faire le budget.

E. MICHAUD : à l'heure d'aujourd'hui, il y a quand même des dépenses à prévoir, il faut pouvoir les financer autant pour les dépenses de fonctionnement qu'en investissement donc ce budget au moins, comme tu le dis si bien, qu'il soit après pour l'équipe qui sera en place, on peut décider de modifier le budget ; d'accord ? Il peut être fait des décisions modificatives, ça c'est sûr.

G. TORRES : tu sais très bien la lourdeur que cela a de faire des décisions modificatives

E. MICHAUD : non, il n'y a pas de lourdeur. J'ai toujours fait attention depuis 2008 avec Florence d'éviter les D.M. Cela ne veut pas dire que derrière c'est une lourdeur car il y a beaucoup de communes qui le font ; c'était avec Florence et avec vous les Elus, parce que depuis 2008 on était tous dans ce sens-là. Cela ne veut pas dire que c'est une lourdeur, c'est réalisable, s'il y a des modifications qui sont à faire, elles peuvent être faites. Voilà, Gille ma réponse.

G. TORRES : si on avait pu y travailler avant ou en discuter, on aurait préparé un budget qui soit cohérent et conforme un peu aux attentes de chacun. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas, donc je trouve qu'on aurait dû le faire à l'issue et pas avant.

E. MICHAUD : « aux attentes de chacun », je pense que jusqu'à maintenant, chacun a aussi sa délégation. Personne n'est venu me voir. Certains sont venus me voir, d'autres, ne sont pas venus me voir. J'ai donné des éléments à ce Budget Primitif.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

D'autres questions ? Je pense qu'il y en a d'autres.

G. FAVERJON : oui, j'ai 2 remarques

Par rapport à ce Débat d'Orientation Budgétaire, d'abord, je voudrais remercier Florence et le service administratif qui ont énormément travaillé sur ce document et un beau travail de synthèse sur les années passées, un travail conséquent.

Par contre, c'est par rapport aux orientations budgétaires et ce qui est prévu pour l'année.

Toutes les années, je déplore le manque de concertation et de transparence dans le choix des projets envisagés. C'est décidé par qui, quand ? on ne sait pas, on n'en fait pas partie. On n'a même pas une liste écrite dans le DOB des projets qui ont été faits entre autres pour l'établir.

C'est le premier point et le deuxième, c'est par rapport à la dégradation du taux d'épargne net.

E. MICHAUD : oui

G. FAVERJON : qui se maintient toutes les années entre 10 et 15% et pour 2020, compte tenu des perspectives envisagées, en estimant qu'il y aura plus de dépenses que prévu, on a en gros, moins 6.7%. Ce qui, compte tenu des exagérations qu'on fait sur les dépenses et des diminutions des recettes, c'est normal. Par contre, dans l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement prévues pour 2021, 2022 et 2023, on augmente encore systématiquement de 10%, le pourcentage fixé de ces dépenses. Ce qui fait qu'on cumule les exagérations à chaque fois, d'une année sur l'autre. Une fois qu'elle y est une année, ce n'est pas la peine de la reproduire les années suivantes.

Donc, avec cette présentation-là, on a moins 6,7 en 2020, on va être peut-être vers moins 20 en 2021, moins 40 en 2022. Là, j'ai une situation qui est un petit peu comme celle que vous nous aviez présentée en 2008 où, il y avait un danger de mise sous tutelle de la commune de Saint-Savin. C'est le même type de présentation. Voilà, donc se baser pour faire les orientations qu'on prend, je trouve que c'est trop poussé à ce niveau-là.

C'est ma seule et dernière remarque.

E. MICHAUD : alors, si je prends votre dernière interrogation, vous m'avez fait la même remarque en 2019 puisqu'on parlait du BP 2019 qui était aussi négatif. Là, je comme je dis chaque année, c'est un BP, d'accord ? alors que vous voyez qu'en 2019, on n'est pas négatif alors que vous avez fait la même remarque en 2019 et à l'heure d'aujourd'hui, je vous réponds qu'on est toujours sur une prévision budgétaire à ce niveau-là, d'accord.

Sur l'autre question, qui se rapporte sur la décision des choix, il y a à l'heure d'aujourd'hui, jusqu'à maintenant, j'ai des commissions, j'ai des Adjoints ; j'ai les demandes des Saint-Savinois à prendre en compte. D'accord ? C'est tout un ensemble qui font que ces investissements se font au fur et à mesure. Il y a des commissions qui ont été faites, il y en a d'autres qui n'ont pas été faites, il y a des investissements à prévoir pour le service public ; ils ont été pris en compte, voilà par la majorité depuis 2008.

G. FAVERJON : Je fais partie de la commission « voirie, travaux et bâtiments », le budget concernant beaucoup de ces postes- là, je n'ai jamais eu de réunion ou de convocation pour en discuter.

E. MICHAUD : Vous avez eu, ne dites pas le mot « jamais », ne dites pas « jamais », il ne faut jamais dire « jamais », vous avez eu des commissions, vous avez eu des commissions, d'accord M FAVERJON ? Après, je ne vais pas remonter dans le temps.

G. FAVERJON : il faudrait pourtant.

E. MICHAUD : hum, mais pour tout ce qui est voirie, bâtiments, vous connaissez les investissements ; à l'heure d'aujourd'hui, quand il faut prendre des décisions, elles ont été prises par les Adjointes et il y a des commissions qui ont eu lieu.

G. TORRES : je voudrais juste faire remarquer une petite incohérence ou incompréhension

E. MICHAUD : oui ?

G. TORRES : sur le budget fonctionnement, compte administratif, fonctionnement, on précise

E. MICHAUD : attends, précise la page s'il te plaît

G. TORRES : page 12, c'est marqué « prévisions prenant en compte la nécessité de prévoir une certaine augmentation telle que la fréquentation aux services périscolaires »

E. MICHAUD : hum

G. TORRES : ensuite, on va à la page 14 « évolution des dépenses de fonctionnement, les recettes de fonctionnement, une diminution, la légère variation de ce chapitre est sûrement due à la fluctuation de la fréquentation des services périscolaires.

Donc on dit aux gens que d'un côté, on augmente le fonctionnement parce qu'on augmente la fréquentation des services périscolaires et de l'autre côté, on baisse. Donc, c'est juste une incohérence dans le truc. Effectivement, si on avait que des gens avec des bas coefficients, on pourrait les estimer aujourd'hui, ce n'est pas le cas, je pense qu'il y a une incohérence dans les recettes et le fonctionnement.

E. MICHAUD : OK, toi qui es Adjoint à la vie scolaire, tu sais très bien qu'à l'heure d'aujourd'hui, l'évolution a toujours été augmentée

G. TORRES : mais c'est bien pour cela. Quand on augmente en fonctionnement parce qu'effectivement...

E. MICHAUD : je peux finir ma phrase s'il te plaît, Gilles? Tu étais bien placé pour le savoir normalement, il y a un besoin, c'est qu'à l'heure d'aujourd'hui, l'évolution des inscriptions augmente.

Après, sur les recettes, il faut prendre en compte aussi peut-être, d'autres personnes qui mangent, soit sur 4 jours dans la semaine, soit occasionnellement, soit à l'heure d'aujourd'hui, sur les grèves ; il y a tout un tas de choses à prendre en compte sur l'évolution des recettes. On est toujours, ce que je dis toujours, on est sur du BP.

La phrase peut porter à réflexion, et cela je m'y attendais, mais à l'heure d'aujourd'hui, une recette reste une recette. On sait l'évolution des dépenses puisqu'on sait que ça augmente, c'est pour cela, qu'il y a la construction du Pôle Enfance mais on sait qu'aujourd'hui, sur des recettes, on a aussi des impayés qui quand même se chiffrent. La Perception gère ces impayés mais il y a des sommes qu'on ne récupère jamais. C'est tout à prendre en compte. Voilà.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

E. MOLLARD : y a-t-il encore des choses qui vont évoluer d'ici le vote du budget ?

E. MICHAUD : là, on est sur un DOB, cela veut dire que c'est du prévisionnel. Ce que j'ai dit en amont, on arrivera lors du vote du budget à voir quelques éléments sur la DGF par exemple, sur des dotations mais un budget veut bien dire qu'un Budget Primitif 2020, on le voit vraiment après la finalisation d'un budget, c'est lorsqu'on a le Compte Administratif. Donc quand le budget va être voté en 2020, cela restera encore un budget prévisionnel. D'accord ?

F. DURAND : Juste une autre question, je ne me souviens plus en 2014, on avait fait la même chose ? il y avait quand même les 3 quarts des Elus qui étaient présents, je ne me souviens pas avoir eu le débat ?

E. MICHAUD : non pas pour le DOB

F. DURAND : on votait le budget en 2014 ?

E. MICHAUD : non, pas le DOB

F. DURAND : le DOB, on ne le votait pas ?

F. LOVENO : en fait, avant on n'avait pas de Débat d'Orientation Budgétaire pour ainsi dire, inscrit dans le marbre comme ce soir avec un Conseil Municipal spécifique à cela mais le budget était quand même, je pense, commenté en fonction des différents principes...

E. MICHAUD : le reflet du DOB

F. DURAND : On avait voté le budget ? on votait le budget ou pas ? On l'avait mis en place en 2014 ?

F. LOVENO : en 2014, c'était exactement la même chose, Fabien. Je complète ce que tu dis effectivement sauf que ce n'était pas en 2 séances mais on votait le budget, on votait le Compte Administratif. On n'a

rien changé. Tout à fait.

F. DURAND : juste pour compléter, moi je ne vois pas trop de risque. J'ai bien compris qu'effectivement, il y ait une échéance à court terme mais que les gens peuvent avoir différents projets mais aujourd'hui, ce n'est que des choses, je crois sur lesquelles qu'on est tous d'accord

E. MICHAUD : c'est la continuité, qu'on était d'accord et ce que toute le monde a voté.

F. DURAND : et surtout, effectivement par rapport à ce qui se passera au mois de mars, il faut penser que derrière, il y a des services qui doivent travailler et dire aux gens des services que le 16 mars, on va faire cela parce que la semaine prochaine, ben ça parait un peu utopique mais je pense qu'il faut rester un peu réalistes quand même; après, cela n'empêche pas que les choses peuvent être modifiées ; et peut-être, que c'est effectivement lourd administrativement, mais je pense que ce soit le personnel des Services Techniques, que l'on côtoie tous les jours avec Franck, eux attendent des outils pour pouvoir travailler au quotidien.

Déjà que là depuis 6 mois, voire 9 mois..., je vais être encore gentil, il y a beaucoup de personnes qu'on ne voit pas et qui ne travaillent pas donc il faut quand même aussi penser à notre personnel, à mon avis.

E. MICHAUD : il y a aussi une chose qui est à prendre en compte, ce sont les travaux en régie. Je pense que c'est mieux de les prendre avant, qu'après.

F. DURAND : 200 000€ pour la salle Henri Coppard, moi je ne suis pas sûr qu'on puisse faire le toit avec 200 000€ mais je ne pense pas qu'on prenne trop de risque en mettant cela en investissement.

E. MICHAUD : non, je ne pense pas

F. DURAND : peut-être la plateforme de la centrale photovoltaïque, il y en a qui ne vont pas le faire. Après, l'équipe qui sera en place, s'ils veulent faire la centrale photovoltaïque, les 10 000€, ils pourront le faire.

Après, les gens, il faudra qu'ils votent aussi, qu'ils lancent des appels d'offres, il y aura aussi du travail derrière. C'est un budget, ça permet d'ouvrir les portes mais je ne pense pas... Mon sentiment, c'est surtout pour le fonctionnement, Florence tu sais ce que sait, on ne peut pas se permettre...

F. LOVENO : tout à fait, c'est le montant prévu, qu'on fait ou pas. Pourquoi on a des Restes à Réaliser ? Et bien, c'est parce qu'on n'arrive pas toujours à tout faire. Effectivement, on a une épargne de gestion qui est négative mais c'est lié aussi à des chiffres qui l'expliquent mais à côté de cela, malgré tout, avec tous les BP qui paraissent soi-disant mais ne le sont pas mais c'est le BP, qu'on est obligé faire à l'équilibre; on n'a pas le choix.

Il y a des opérations d'ordre, des opérations de trésorerie, voilà, il faut aussi prendre en compte tout cela. Il y a une comptabilité budgétaire tout simplement publique. On n'a pas le choix, il faut le prendre en compte donc on fait au mieux et quoiqu'il en soit, le Compte Administratif 2019, je pense que c'est sur cette note là qu'il faut qu'on s'arrête et que tout le monde doit prendre en compte est quand même assez conséquent et sincèrement, c'est un montant qui est important en excédent.

On couvre largement nos emprunts malgré en avoir refait 2. Je pense que pour tout le monde, quoiqu'il en soit, on peut être assez fiers de notre gestion à tous ; parce qu'avoir plus de 523 000€ d'excédent en fonctionnement malgré quand même tous les travaux qu'on a faits, malgré tous les contrats qu'on a été obligés de revoir ; on a quand même eu une gestion, je trouve, très saine et très réfléchie. Maintenant, après chacun en pense ce qu'il veut. On finit quand même, excusez-moi pour ma part, comme vous le savez tous, on finit sur une bonne note aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

G. FAVERJON : L'épargne nette n'est pas très jolie.

E. MICHAUD : non ce n'est pas qu'elle est « très jolie », M FAVERJON, vous avez fait la même réflexion en 2019

F. LOVENO : après, il faut aussi faire ce qu'on appelle...

E. MICHAUD : des prévisions,

F LOVENO : voilà, vous savez très bien ce qu'il en est ;

E. MICHAUD : on ne s'est pas servi de l'autre emprunt parce que, quand j'apprends que c'est pour cacher le moins de la commune, on a même plutôt privilégié aussi encore de faire un peu d'autofinancement sur certains travaux puisque on n'a pas débloqué l'emprunt qui devait servir, en attendant d'avoir les subventions. Et les subventions, comme vous le remarquerez, elles ne sont pas toutes là.

Donc, en 2020,2021 jusqu'en 2022, puisqu'en 2022, on touchera encore des subventions du Département.

Enfin, on touchera...la commune, je reprends, touchera encore des subventions du Département donc ça aussi, c'est des recettes à prendre en compte et qui ne sont pas prises en compte encore.

Il y a le « plan école » sur les 200 000€ qu'a fait le Département ; pour le « plan école », nous n'avons demandé que 40 000€ donc ça aussi, ce sont des recettes qui viendront. D'accord ?

C'est pour cela que comme le dit Florence, on est aussi, et je le dis, on a toujours travaillé depuis 2008 avec tout le monde, toute l'équipe même si certains n'ont pas apprécié de ne pas être incorporés mais on a tout fait pour une bonne gestion. Je finis M FAVERJON

G FAVERJON : ma demande est de trop mais bon, allez-y, bouclez le Conseil.

E. MICHAUD : Attendez, il y a aussi des moments, des mots ou des phrases que vous employez vis-à-vis du budget et de la gestion qui peuvent non plus, ne pas me faire plaisir, M FAVERJON. Parce que vous savez, l'ascenseur, c'est dans les 2 sens. Et cela viendra peut-être aussi, mais moi je le dis.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

E. MOLLARD : en gros, le DOB c'est un budget prévisionnel, j'invite toute personne qui veut faire remonter les informations peut-être un petit peu mieux ou pas petit mieux quand on vote le budget, autant les faire remonter et qu'on vote un budget « bien ». Enfin, moi je serai prêt quand je ne serai plus Elu ; Enfin, quand je vois ce qui s'est passé sur les 10 années, au niveau de la gestion de la commune, c'est bien. J'entends ce que disent certaines personnes, j'écoute, j'essaie de faire mon analyse. Après, s'il y a des petits détails à faire rectifier où je ne sais pas, je ne vais pas rentrer dans le débat, et bien, il faudrait peut-être les faire rectifier d'ici le vote du budget. Quand est-ce qu'il va être fait ? Personnellement, je ne le sais pas mais voilà. Je pense qu'il y a toujours moyen de discuter et de trouver ce qu'il faut pour que ça fasse un tout.

F. DURAND : il faut juste la clef de la mairie.

E. MOLLARD : comment ?

F. DURAND : il faut juste la clef de la mairie et venir à la mairie

E. MOLLARD : oui, tout à fait c'est pour cela que je viens, moi, voilà.

F. DURAND : avoir le badge de la mairie

E. MOLLARD : j'invite chacun à faire ce qu'il faut pour que cela se passe bien

E. MICHAUD : et c'est que l'on fait depuis 2008.

E. MOLLARD : c'est du prévisionnel, il y a peut-être moyen de changer un chiffre

E. MICHAUD : ce que tu dis, si bien, Manu, c'est du Budget Prévisionnel. Les derniers chiffres que nous aurons, nous permettront de modifier au fur et à mesure certaines lignes ou certains articles vis-à-vis du BP qui se votera, je dirai, en principe début mars. D'accord ? Vous aurez la date.

E. MOLLARD : donc voter un budget si chacun trouve son compromis et chaque intervenant trouve son compromis, pas de souci pour moi. Moi je ne serai plus Elu donc je laisse libre arbitre à chacun.

F. ROESCH : un budget, c'est pour les Saint-Savinois ; ce n'est pas pour moi.

E. MICHAUD : c'est pour nous tous

F. ROESCH : c'est pour les Saint-Savinois, pour l'utilité publique

E. MICHAUD : pour le service public

F. DURAND : moi je vais enfoncer la porte. J'ai été heureux qu'en arrivant en 2008 de ne pas avoir à faire le budget. L'équipe sortante avait fait un budget ; un budget qui avait été travaillé dans le respect de la démocratie en se disant qu'il y avait les échéances électorales. Manu, souviens toi, on est arrivé en 2008 avec le vote du budget, il y a quand même des gens qui vont arriver, des nouveaux, ça met des gens en difficulté, des services complètement perdus et comme le dit bien Franck, c'est quand même pour l'intérêt d'un village.

Les communes voisines, pour ne pas les citer comme Sérézin de la Tour, où il y a des personnes qui n'ont pas été payées, ça été compliqué. A un moment donné, il ne faut pas jouer que sur la corde de la forme.

E. MOLLARD : ah non, c'est un Budget Prévisionnel donc il y a toujours moyen de rectifier

F. DURAND : peut-être qu'en 2008, les Elus sortants ont travaillé le budget peut-être qu'effectivement, la première année, l'impulsion d'investissement, quand on arrive, on s'installe, c'est un peu compliqué mais c'est surtout, pour le fonctionnement.

E. MOLLARD : ah oui mais ça, c'est pas un reproche, ce que je dis

F. DURAND : non, non, mais justement

E. MOLLARD : je dis simplement qu'il y a peut-être des petites lignes à arbitrer, je pense que ça peut se faire, voilà. Je dis cela pour l'intérêt général.

E. MICHAUD : en principe, on est tous là pour l'intérêt général.

F. LOVENO : si on s'en tient qu'au taux d'endettement, il y a une capacité d'emprunt qui est intéressante. Il ne faut pas s'en tenir qu'à cela.

E. DUJARDIN : en définitive, on peut quand même féliciter la bonne gestion de la commune. Franchement, cela fait plaisir d'entendre des chiffres comme cela en fin de mandat.

E. MOLLARD : c'est mieux qu'au départ

E. MICHAUD : les collectivités en France, essaient de respecter ce qui a été demandé par l'Etat et c'est ce qu'on essaie de faire.

F. LOVENO : il faudrait que l'Etat en fasse autant.

S'il n'y a pas d'autres questions, je vais procéder au vote.

Madame le Maire clôture la séance à 20H47.